

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Mai 2024: le taux de chômage diminue à 3,6 %

Le taux de chômage dans le canton de Vaud recule de 0,1 point pour se fixer à 3,6 % à la fin du mois de mai 2024, alors qu'il ne varie pas au niveau national. Depuis le début de l'année, le taux cantonal est passé de 3,8 % à 3,6 %, représentant une baisse de 1067 chômeurs et chômeuses (-6,7 %).

Avec une diminution de 400 personnes par rapport à la fin du mois d'avril 2024, le canton de Vaud compte, à fin mai, 14'861 chômeurs et chômeuses ⁽¹⁾ (-2,6 %). L'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi ⁽²⁾ suit une tendance similaire et s'établit à 23'710 (-411, soit -1,7 %). Il y a un an, au mois de mai 2023, le taux de chômage se situait à 3,1 %.

Au cours du mois de mai 2024, les ORP vaudois ont inscrit 2907 nouvelles personnes et annulé 3302 dossiers. Les entreprises ont annoncé 3360 places de travail vacantes auprès des ORP vaudois, en baisse de 5,9 % par rapport à avril 2024.

Les améliorations mensuelles les plus marquées sont constatées dans les groupes des personnes inscrites au chômage depuis moins de douze mois (-384) et les titulaires de « CFC ou maturité fédérale » (-178). Elles concernent les domaines des « métiers qualifiés du bâtiment, sauf électriciens » (-78), des « services de nettoyage et conciergerie » (-31) et des « professions du marketing et des relations publiques » (-30).

Sur le plan régional, le district de Lavaux-Oron conserve comme le mois dernier un taux de chômage stable à 2,7 %. Tous les autres districts voient leur taux de chômage reculer ce mois. En baisse de 0,3 point, le district d'Aigle (3,8 %) présente le plus net repli, suivi des districts de Morges (2,7 %) et de la Riviera-Pays-d'Enhaut (4,1 %) qui affichent quant à eux une diminution de leur taux de 0,2 point.

Le nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'établit à 1743, en baisse de 37 personnes en un mois (-2,1 %) et de 452 personnes en un an

(-20,6 %).

Au sujet du calcul du taux de chômage dans le canton de Vaud
Comme indiqué par le SECO, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits. S'il pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,3 point et atteindrait 3,3 %.

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

⁽¹⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

⁽²⁾ Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 06 juin 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Françoise Favre, directrice générale, Direction générale de l'emploi et du marché du travail